

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Organisations et gestion de projet** **2022-2023****Code**

T.TS.SO359.F9.F.22

Type de formation *☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☒ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS ***

6 ECTS

Langues(s)☒ français**Volée :**

PT 2022, EE2021, TP2021

Semaines 9 à 22

Jeudi ou vendredi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences :**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**

8. **Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.**

Objectifs :

Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amenés à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à faire à différents outils de gestion et devrez mettre en place, ou gérer, différents projets. L'objectif de ce séminaire est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables d' :

- Nommer les principales institutions politiques suisses et décrire leurs caractéristiques ;
- Décrire les principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique ;
- Identifier, pour une institution sociale donnée, le système d'action dans laquelle elle s'inscrit (financeurs, donneurs d'ordre, organisation professionnelle, cadre légal et réglementaire, etc.) et l'impact de ce dernier sur son action et son organisation (avoir une idée des mandats et/ou contraintes des différents acteurs du système d'action) ;
- Distinguer différentes modalités d'organisation (autogestion, taylorisme, nouvelle gestion publique, etc.) et de décrire leurs caractéristiques principales et leurs effets sur l'organisation du travail et les collaborations ;
- Définir les principaux outils de gestion publique (appels d'offre, contrats de prestations, budget et comptabilité analytique, benchmarking, gestion par projet, etc.) et leurs caractéristiques principales ;
- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module sera composé à part égale d'heures de cours et d'heures d'atelier.

Pour la partie enseignement, ce module sera divisé en trois parties principales :

- 1) Une partie sur les institutions politiques suisses, l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte légal et institutionnel qui encadre le travail social en Suisse aujourd'hui.
- 2) Une partie sur les formes d'organisation du travail. Si aujourd'hui les principaux lieux du travail social fonctionnent sur le modèle de la nouvelle gestion publique, cette partie doit vous permettre de situer ce modèle d'organisation par rapport à d'autres modèles d'organisations possibles et de construire un discours réflexif sur ce modèle.
- 3) La dernière partie portera plus spécifiquement sur les outils de gestion et sur la gestion de projet. Vous serez confrontés, dans votre pratique professionnelle, à différents outils de gestion. Cette partie de cours doit vous en donner les principes généraux, mais également vous permettre de les problématiser.

Pour la partie atelier, ce module veut vous donner l'occasion de réaliser, par groupe, parallèlement et en complément aux enseignements, une analyse institutionnelle d'un projet ou d'une organisation de votre choix. Prenant un projet ou une organisation (administration, association, etc.), il s'agira de restituer divers déterminants de son action. D'être capable de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sur la base du travail d'analyse du projet ou de l'institution choisi réalisé dans le cadre des ateliers. Il sera présenté dans un premier temps oralement par le groupe devant les autres groupes de l'atelier le **jeudi 1er juin 2023**. Puis il devra être rendu pour évaluation sous forme écrite au responsable d'atelier le **vendredi 16 juin 2023 à 17h00** au plus tard.

Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à l'examen de répétition du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit le **vendredi 1er septembre 2023**. L'examen de répétition prendra la forme d'un examen sur table, individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie****Partie 1 :**

Chancellerie fédérale. (2021). La Confédération en bref. Chancellerie fédérale.
<https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html>
Chancellerie fédérale. (2021). Session des jeunes 2021. jugendsession.ch. <https://www.sessiondesjeunes.ch/le-projet/session-2021/>
Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst);RS: 101. (s. d.). Consulté 4 novembre 2021, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>
Golay, V. (2005). Institutions politiques suisses (Édition 2020). Editions loisirs et pédagogie.

Partie 2 :

Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris, Seuil.
Giauque, D. & Emery, Y. (2008). *Repenser la gestion publique. Bilan et perspectives en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes
Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.
Ladner, A., & Soguel, N. (2013). *Manuel d'administration publique suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Partie 3 :

Bruno I. & Didier E. (2013). *Benchmarking. L'Etat sous pression statistique*. Paris : La Découverte.
Hirsch Duret, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.

Atelier :

Hablüzell, P. (2013). *Bureaucrates, managers ou concepteurs de systèmes ? L'administration suisse et la direction de l'administration en pleine évolution*. In A. Ladner, J.-L. Chappelet, Y. Emery, P. Knoepfel, L. Mader, N. Soguel, & F. Varone (Eds.), *Manuel d'administration publique suisse*. PPU.

Hassenteufel, P. (2011a). *L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics*. In Sociologie politique : L'action publique (p. 43-64). Armand Colin. <https://www.cairn.info/sociologie-politique-l-action-publique--9782200259990-page-43.htm>
Hassenteufel, P. (2011b). *Le modèle d'analyse séquentiel*. In Sociologie politique : L'action publique (p. 29-42). Armand Colin. https://www.cairn.info/feuilleter.php?ID_ARTICLE=ARCO_HASSE_2011_01_0029
Lambelet, A. (2015). « Faire de la philanthropie stratégique ». *Etude des transformations des discours et des pratiques dans une fondation privée en Suisse*. ethnographiques.org - Mondes ethnographiques, 30, 22. <https://www.ethnographiques.org/2015/Lambelet>

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Gabereel Pascal Eric
Kempster Kevin

Nom du responsable de module *

GABEREL Pascal-Eric

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle